

## Nouvelles modalités de concours d'attribution d'allocations de recherche par l'EdNBISE

### Le Jury du concours

- Un jury permanent sera mis en place dès cette année et pour la durée du quinquennal.
- Ce conseil est constitué de 15 à 18 membres:
  - Membres du conseil : Le directoire et les représentants des grands secteurs disciplinaires, soit 9 membres
  - De membres des laboratoires ou domaines non représentés dans le premier groupe, soit 6 à 9 membres (liste en cours d'établissement).
- Un membre du jury ne peut se faire remplacer s'il est absent lors du concours.

### Sélection des sujets mis au concours

- En réponse à l'appel lancé par l'Ed NBISE le **15 janvier**, les laboratoires pourront soumettre, pour le **1 mars**, un ou deux sujets, classés par ordre de priorité. La possibilité de proposer un ou deux sujet a été établie sur la base du potentiel d'encadrement réel des laboratoires, du caractère multi-équipe de ceux-ci et de leur rattachement à un grand organisme de recherche (voir tableau excel joint).
- Le sujet pourra être porté par un non HDR à condition que celui-ci puisse justifier de l'obtention de l'HDR à la date du concours.
- Le conseil de l'Ed NBISE, réuni en séance plénière le **18 mars**, sélectionnera parmi l'ensemble des demandes, 25 sujets sur la base de l'historique des attributions passées et en respectant les grands équilibres entre établissements et domaines scientifiques. La liste des sujets retenus sera transmise aux laboratoires le **20 mars**.
- Les sujets mis au concours seront affichés dès le **20 mars** sur le site de l'Ed NBISE.
- Pour l'Université du Havre, le ou les sujets seront mis au concours sur la base du nombre d'allocation attribué par la tutelle.

### Les candidats

- Un seul candidat sera présenté par le laboratoire par sujet mis au concours.
- Ce candidat peut être issu de masters locaux ou externes. Il revient donc au laboratoire d'organiser la diffusion du sujet et la sélection du meilleur candidat sur le sujet proposé.
- Le nom du candidat retenu par le laboratoire sera transmis à l'EdNBISE pour le **31 mai**.

## **Le concours (27 et 28 juin 2013)**

- Le classement des candidats sera établi sur la base de leur excellence
- Chaque candidat enverra pour le 14 juin :
  - Son rapport de M2R (en PDF)
  - Son CV indiquant son âge et parcours académique
  - Une copie de ses relevés de notes en licence, M1R et M2R et autres parcours académiques avec l'indication pour chaque diplôme du rang et du nombre d'étudiants inscrits dans la formation suivie.
- Chaque candidat enverra deux jours avant la date de concours le fichier de sa présentation orale.
- Les rapports et CV seront distribués à deux membres du jury, désignés comme rapporteur du couple sujet/candidat, qui prépareront une liste de questions à partir des documents fournis.
- Le candidat présentera oralement (10 min) son parcours universitaire, ses motivations, son projet de recherche et l'insertion de celui-ci dans le projet d'Unité.
- Chaque candidat sera questionné durant 15 min successivement par les deux rapporteurs puis les autres membres du jury.
- Chaque candidat sera noté sur la base d'une grille d'évaluation pré-établie. Cette grille comprendra une note de parcours académique attribuée par le directoire de l'Ed NBISE sur la base des éléments transmis par le candidat et une note de prestation orale attribuée par le jury.
- A l'issue de ce concours, une liste principale et une liste complémentaire seront établies.